



**Encore une fois,
les couleurs du paysage changent,
une nouvelle saison est là.
L'hiver est maintenant installé et
l'odeur du temps des fêtes
chatouille notre nez.**

**Le conseil municipal
et le personnel se joignent à moi
pour vous souhaiter**

Joyeux temps des fêtes !

André Lepage
André Lepage, maire



Prochaine réunion du conseil : 16 janvier 2017, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale
(lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous et à toutes,

Voici quelques informations à vous donner avant de partir pour le congé des fêtes :

■ Prudence sur les routes - Nombreux sont ceux qui profiteront du congé du temps des Fêtes pour circuler sur les routes du Québec. Nous vous demandons de faire preuve de prudence lors de vos déplacements.

■ Budget 2017 - Voici les grandes lignes du budget qui a été adopté lors de la séance spéciale tenue le 19 décembre dernier.

Un tout nouveau rôle d'évaluation a été déposé au mois d'octobre dernier. La plupart verront leur évaluation augmentée.

Alors, voici les taux de taxes pour l'année 2017 :

- La taxe résidentielle demeure à 0,94 \$.
- La taxe sur les immeubles non résidentiels passe de 1,67 \$ à 1,82 \$.

- La taxe agricole demeure à 0,94 \$.
- La taxe industrielle passe de 2,05 \$ à 2,23 \$.

En ce qui concerne les tarifs pour les services :

- La taxe sur les ordures demeure à 190 \$.
- La taxe sur l'aqueduc demeure à 240 \$.
- La taxe d'égout pour la rue David demeure à 205 \$.
- Le coût pour la vidange de la fosse septique passe de 123,50 \$ à 130 \$.

Quant à la taxe de secteur pour l'entretien de l'enrochement concernant les immeubles situés sur la rue Labrie Ouest, entre le rond-point et le quai municipal (lots 4 à 12), le taux demeure à 0,10 \$/100 \$.

Budget 2017

D É P E N S E S	BUDGET 2017	BUDGET 2016	BUDGET HAUSSE BAISSE	
			\$	%
- Administration générale	421 662	427 371	- 5 709	- 1,34
- Sécurité publique	205 848	200 878	+ 4 970	+ 2,47
- Transport	258 442	217 169	+ 41 273	+ 19,01
- Hygiène du milieu	372 147	321 337	+ 50 810	+ 15,81
- Santé et bien-être	6 600	5 712	+ 888	+ 15,55
- Urbanisme	128 850	122 415	+ 6 435	+ 5,26
- Loisirs et culture	195 359	178 706	+ 16 653	+ 9,32
- Frais de financement	16 905	18 436	- 1 531	- 8,30
- Remboursement en capital	39 100	67 000	- 27 900	- 41,64
- Affectations	0	0	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	1 644 913 \$	1 559 024 \$	+ 85 889	+ 5,51

R E C E T T E S	BUDGET 2017	BUDGET 2016	BUDGET HAUSSE BAISSE	
			\$	%
- Taxes	1 456 007	1 353 316	+102 691	+ 7,59
- Paiement tenant lieu de taxes	67 155	63 357	+ 3 798	+ 5,99
- Autres recettes de sources locales	33 050	33 400	- 350	- 1,05
- Transferts	88 701	108 951	- 20 250	- 18,59
- Affectations	Nil	Nil	0	0
TOTAL DES RECETTES	1 644 913 \$	1 559 024 \$	+ 85 889	+ 5,51

Également, nous joignons à la présente le calendrier des tenues des séances régulières du conseil municipal **pour l'année 2017, et ce, à compter de 19 h 30**. Bienvenue à tous !

- Lundi 16 janvier
- Lundi 13 février
- Lundi 13 mars
- Lundi 10 avril
- Lundi 8 mai
- Lundi 12 juin
- Lundi 3 juillet
- Lundi 14 août
- Lundi 11 septembre
- Mardi 10 octobre
- Lundi 13 novembre
- Lundi 11 décembre



André Lepage, maire

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Nos bureaux seront fermés pendant la période des fêtes à compter du **22 décembre 2016 jusqu'au 4 janvier 2017**

inclusivement. En cas d'urgence, vous composez 418 567-2203 en mentionnant que vous faites partie de Pointe-aux-Outardes. **Le système téléphonique sera relié à la centrale Taxis Unis Baie-Comeau inc. qui dirigera l'appel au service concerné.**

SERVICE DES LOISIRS

INFOS

Voici enfin venu le mois de décembre et le temps des fêtes. Moment propice afin de se voir entre amis et en famille pour la plupart d'entre nous. C'est aussi le temps de sortir dehors et de profiter de la neige. De notre côté, avant les vacances de Noël, il reste encore quelques semaines d'activités de loisirs.

Tout d'abord, parlons de la patinoire. **Le Centre des loisirs ne sera pas ouvert si la patinoire n'est pas en fonction.** Sachez que pour faire la patinoire, il faut qu'il y ait de grands froids pendant quelques jours afin que la glace se solidifie correctement. Dès que nous aurons de nouvelles informations, nous vous en ferons part sur le site Web ainsi que sur notre site Facebook. Merci de votre compréhension.

Soyez attentifs au début de l'année pour l'annonce du début des cours pour la session d'hiver 2017 ainsi que les nouvelles activités qui seront annoncées. De nouvelles activités comme Espace-famille (jeux psychomoteurs pour les 0-5 ans et leurs parents), des cafés-rencontres pour la population en matinée et autres. Plein de belles choses qui s'en viennent !!



Pour la saison d'hiver, nous aurons des équipements de skis de fond ainsi que des raquettes qui pourront être loués la fin de semaine et la semaine lorsqu'il y a quelqu'un au Centre des loisirs. Les skis n'ont pas besoin de fartage. Cependant, les gens qui voudront louer soit l'un ou l'autre des équipements devront prendre une carte familiale du club Les Skieurs de la savane. Cette initiative permettra de garder les pistes en état et d'aider notre club. **La carte de membre sera au prix de 20 \$ (10 \$ au club de ski et 10 \$ pour les réparations de l'équipement).** Pas cher, pas cher!!



L'équipement sera donc disponible dès que la température le permettra. Les équipements pourront être loués durant la semaine pour une période de 24 h. (Bien sûr, si la température le permet et que les pistes sont prêtes). Pour de plus amples informations, veuillez appeler au Centre des loisirs au 418-567-2177 ou vérifier sur notre site Facebook.

Sur ce, passez un joyeux temps des fêtes, distribuez-vous de l'amour à profusion et profiter des journées de congé pour aller jouer dehors avec toute la famille ! 2017, on s'en vient !!



HORAIRE - CENTRE DES LOISIRS

Pendant la **période des Fêtes et jusqu'au 5 janvier 2017**, le Centre des loisirs sera ouvert, **seulement si la patinoire est fonctionnelle**. S'il y a des changements, un avis sera mis sur la porte d'entrée. **À la date de parution de ce bulletin, nous ne connaissons pas les humeurs de Dame Nature. Alors, nous vous demandons d'appeler au centre des loisirs pour en savoir davantage au 418 567-2177.**

Voir l'horaire :

<i><u>CONDITION : Seulement si la patinoire est ouverte</u></i>		
A compter du (À VÉRIFIER)	Vendredi 23 décembre au Dimanche 8 janvier	13 h à 17 h 18 h à 22 h
SAUF (À VÉRIFIER)	<i>Samedi 24 décembre et Samedi 31 décembre</i>	<i>13 h à 17 h</i>
SAUF	Dimanche 25 décembre Dimanche 1^{er} janvier	<i>FERMÉ</i>



HORAIRE DE LA PATINOIRE

EFFECTIF APRÈS L'HORAIRE DES FÊTES (TOUJOURS SELON LES HUMEURS DE DAME NATURE)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Patinage libre 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 18 h à 19 h Sur une demi Patinoire	Patinage libre 18 h à 19 h	Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 13 h à 15 h	Patinage libre 13 h à 15 h
Hockey libre Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45	Hockey libre Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 19 h Sur une demi patinoire	Ballon sur glace libre mixte 19 h à 20 h 15	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45	Hockey libre 15 h à 16 h 45	Hockey libre 15 h à 16 h 45
Hockey libre 20 h à 21 h 45		Ligue Hockey intermun. 19 h à 21 h	Hockey bottines mixte 20 h 15 à 21h 45		Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 18 h à 19 h 45
					Hockey libre 19 h 45 à 21h 45	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45

IMPORTANT : Veuillez prendre note qu'en raison de sécurité, lors des périodes de hockey libre, le port du casque avec grille est obligatoire pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.

Les surveillants sont tenus de respecter cet horaire. Cependant, il y a possibilité de faire une demi patinoire lorsqu'il y a moins de 10 personnes sur la glace.



HORAIRE NORMAL DU CENTRE DES LOISIRS **PÉRIODE HIVERNALE**

Prenez note qu'à compter de janvier 2017, **après l'horaire des Fêtes**, l'horaire normal des loisirs sera :

- ➔ **Tous les soirs de la semaine de : 18 h à 22 h**
- ➔ **Les samedis et les dimanches de : 13 h à 17 h et de 18 h à 22 h**

NOTEZ BIEN : Pour ceux et celles qui désirent utiliser la patinoire, vous devrez vérifier l'horaire affiché au Centre des loisirs.

Herman-Carl Gravel
Superviseur des Loisirs et de la Culture
Téléphone : 418-567-2203
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

Le début de l'année est parmi nous, ça veut dire quoi ça ? Ça veut dire que la patinoire sera ouverte, que l'on va s'amuser dehors dans la neige et que la session d'hiver d'activité municipal est arrivée !

ATTENTION ! ATTENTION!

**INSCRIPTIONS
SESSION D'HIVER**

Nous voilà déjà rendus au début de cette merveilleuse année 2017. Voici donc la liste des activités que la Municipalité vous offrira pour la session d'hiver 2017.

Pour vous inscrire aux activités, vous pouvez téléphoner au responsable de l'activité sur la liste apparaissant plus bas.

Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 418-567-2177 et demandez Carl. Quelques informations sont manquantes pour certaines activités.

À noter qu'il y a un minimum et un maximum pour la plupart des activités.

Art'Scène

Art'Scène 2017
Spectacle le 7 (soirée bénévole) et 8 avril 2017
Dir. artistique : Julien Normand 418-567-9000
Pour info, Carl - bur. : 418 567-2177

Art'Scène

Vous avez le goût de vous impliquer dans ce beau projet sans participer au spectacle !

Bénévole

Venez-nous voir ! Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour les décors, les costumes et divers autres postes.

Ateliers de yoga

Marie-Ève Fournier : 418 293-4484
Cours : Lundi de 19 h 15 à 20 h 30
Durée : 12 semaines : Du 16 janvier
au 10 avril (pas de cours le
27 février)

Coûts : Session : 120 \$, à la carte :
15 \$/cours,
séance personnelle : 50 \$/h

Lieu : Sous-sol de la municipalité (471, ch. Principal)



Yoga Parent-Enfant

Marie-Ève Fournier : 418-293-4484
Cours : Dimanche le 12 février, 19 mars, 23 avril et 28 mai
de 10 h à 11 h 30

Coûts : 1 parent/ 1 ou 2 enfants, 30 \$ par session ou 100 \$ pour les 4 sessions

Lieu : Sous-sol de la municipalité (471, ch. Principal)

Bibliothèque

Guylaine Chouinard : 418 567-4740
Début : Lundi 16 Janvier 2017, de 18 h 30 à 21 h
Veuillez noter que l'abonnement est gratuit pour tous les résidents de
Pointe-aux-Outardes. Bonne lecture !

Badminton

Simon Dessureault : 418 567-4740
Début des activités : 17 janvier 2017 (mardi et mercredi)
Lieu : Gymnase de l'école les Dunes
L'horaire sera établi selon le nombre de participants.
Frais d'inscription : 25 \$

Volleyball

Steeve Leblanc :

Début des activités : Mercredi 11 janvier 2017 à 19 h 30

Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes

L'horaire est établi selon le nombre de participants.

Frais d'inscription : 25 \$

Ligue hockey-bottine de la péninsule

H.-Carl Gravel : 418-567-2203

Début des activités : Mercredi 18 janvier à 19 h

Lieu : Les différentes patinoires de la péninsule

Durée : 8 semaines

1 équipe masculine et 1 équipe féminine de 9 joueurs

Coût : 20 \$/personne



Cercle des Fermières

Francine Ross : 418 567-4630

Aline Côté : 418 567-8257

Avis aux intéressés ! Des places sont encore disponibles. Le coût d'inscription est de 25 \$.

Trois métiers sont à votre disposition. Une réunion des membres est prévue bientôt.

À surveiller les activités spéciales lors des prochaines parutions du Cacardeur.

Chorale PAO

René Harvey : 418 567-2354

Pour vous joindre à la chorale de Pointe-aux-Outardes, contactez M. Harvey.



Chorale Les Buissons

Micheline Boulanger : 418 567-2432

Pour vous joindre à la chorale Les Buissons, contactez Mme Boulanger.

Club de l'Âge d'or

Gilles Imbeault : 418 567- 2498

Jocelyne Bouchard : 418 567-8262

Bienvenue au premier Brunch de la saison hivernale dimanche 15 janvier 2017, de 8 h 30 à 11 h 30.

Par la suite, les déjeuners auront lieu les 19 février, 19 mars, 16 avril et 7 mai

Profitez des déjeuners pour vous procurer votre carte de membre de la FADOQ.

Club d'astronomie

Frédéric Bénichou : 418 567-4227
Pour vous inscrire ou vous informer.
Rencontre mensuelle, soirée thématique.



Club de ski de fond

Jocelyne Bouchard : 418 293-4961
Carte de membre : 10 \$: Accès aux sentiers
20 \$ (famille) : Accès + location équipement (10 \$/club + 10 \$/équip.)
Disponible à la municipalité, au Centre des loisirs et avec Jocelyne Bouchard.

Cours de mise en forme

Myriam Beaudin : 418 589-8720
Le mardi, début 24 janvier 2017 à 19 h 30
Fin le 7 mars (6 cours)
Lieu : Centre des loisirs
Coût : 70 \$
Minimum de 15 personnes requises
(Cette année : chorégraphies country, hip-hop et dance)



Cours de peinture à l'huile

Nicole Jean : 418 567-1334
Ateliers pour débutants et plus avancés sont offerts.
Ceux-ci sont dispensés à Chute-aux-Outardes.

Cuisines collectives

Linda Hovington : 418 567- 2114
Groupe du samedi matin : 2 places disponibles.
Date : À déterminer



Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T.

Diane David : 418 567-1202
Ouverture le lundi 16 janvier 2017
Pour information ou par courriel : mdjlesquat@hotmail.com

Improvisation (6 à 17 ans)

Herman-Carl Gravel
Tous les jeudis de 19 h à 20 h 30
Début des ateliers : 26 janvier 2017
Lieu : Maison des jeunes de PAO
Coût : Gratuit

Hockey Cosom 8-12 ans

Début des activités : Le mardi 24 janvier à 15 h
Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes
Coût : 20 \$ (janvier à avril)
N.B. L'activité aura lieu si le nombre de joueurs est suffisant.

**Atelier Espace-Famille
(Atelier psycho-moteur
pour enfants de 4 ans
et moins)**

Herman-Carl Gravel
Atelier : Les lundis 23 janvier, 20 février, 27 mars
24 avril et 29 mai de 9 h à 12 h.
Lieu : Centre des Loisirs
Coût : Gratuit. Réservation obligatoire.

Zumba-Kids

Annie Lebel
Activités : Les samedis matin de 10 h
à 11 h
Quand : Les 21 janvier, 18 février, 25
mars, 29 avril et 13 mai
Lieu : Centre des Loisirs
Coût : 2 \$/personne



**Matinée causerie
de la FADOQ**

Nous invitons les gens à venir nous voir et à rencontre divers intervenants qui parleront de sujets touchant les personnes âgées. Café, thé et viennoiseries seront servis aux personnes présentes.
Coût : Gratuit
Lieu : Centre des loisirs
Quand : Les 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril et 17 mai, de 9 h à 12 h

**Cours de Guitare
(Initiation)**

Richard Cavanagh
Début des cours : Le jeudi 19 janvier
Lieu : Local de musique, Centre des
Loisirs
Un maximum de 10 personnes
Coût : 5 \$/cours



Samedi de cuisiner

Herman-Carl Gravel : 418 567-2177
Dates des cours : Samedis 4 février, 22 avril et 27 mai
Coût : 5 \$/personne
Lieu : La cuisine du Centre des loisirs
Réservation obligatoire, min. de 5 enfants avec adultes.

**Cours de tricot
(Débutant & avancé)**

Marie-Josée Girard (tricot) et Andréanne Caron (crochet)
Tél. : 581-643-1216
Début des cours : Le mardi 10 janvier (Fin : le 25 avril),
de 18 h à 20 h
Lieu : Sous-sol de la municipalité
Coût : 5 \$/cours
Apportez votre matériel et/ou possibilité d'achat et de location sur place.

Merci beaucoup à tous et à toutes pour votre participation toujours incroyable à nos activités. Si vous avez des questions, des commentaires ou autres concernant votre service des loisirs et de la culture, n'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone 418 567-2177. Merci beaucoup et bonne saison!

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

SERVICE D'URBANISME



DÉNEIGEMENT

ARTICLE 43 CHUTES DE NEIGE

Malgré toute autre disposition contraire, et dans le but de faciliter les travaux de voirie et de déneigement

lors de chutes de neige, il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule :



1. Sur ou en bordure de tout chemin public de la Municipalité alors qu'il neige. Cette interdiction demeure jusqu'à la fin de l'opération d'enlèvement et de déblaiement de la neige.

2. À un endroit où il pourrait gêner l'exécution des travaux de voirie ou de déneigement et où des signaux de circulation ont été posés conformément à l'article 42 afin d'interdire le stationnement.

ARTICLE 65 DÉPÔT DE NEIGE OU GLACE SUR UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé pour toute personne le fait de jeter, déposer ou permettre que soit jetée ou déposée, sur un chemin public de la Municipalité, de la neige ou de la glace à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

ARTICLE 66 HAUTEUR MAXIMALE POUR L'ACCUMULATION DE LA NEIGE EN BORDURE D'UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé le fait d'accumuler ou de permettre que soit accumulée sur sa propriété en bordure d'un chemin public de la neige ou de la glace sur une hauteur dépassant trois mètres, à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.



BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES



BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES

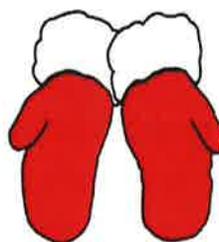
En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Ramonnage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonnage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

LA GRANDE GUIGNOLÉE À POINTE-AUX-OUTARDES : 4 379 \$

MERCI à toute la population de Pointe-aux-Outardes pour votre grande générosité. Les dons recueillis lors de la « guignolée » tenue au mois de décembre dernier a permis de recueillir la somme de **4 379 \$, en plus des denrées amassées**. Également, MERCI aux bénévoles !

La guignolée



**Pensez à faire
vos dons
tout le mois
de décembre**

Merci

UN MERCI SPÉCIAL À NOS PREMIERS RÉPONDANTS

Ayant dû utiliser l'ambulance à quelques reprises récemment, je tenais absolument à remercier les Premiers répondants Stéphane Hovington, Guilaine Lévesque, Richard Dallaire et Maxime Whissell pour leur excellente intervention. C'est très rassurant de les voir arriver et je voudrais souligner la qualité de leur intervention et leur calme. J'espère que ce service va demeurer encore longtemps.

Marcelle Tremblay, citoyenne



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Objet : Déneigement

Baie-Comeau, le 13 décembre – La Sûreté du Québec rappelle à la population qu'il est interdit d'immobiliser son véhicule sur l'accotement d'une voie de circulation ou d'un chemin public, notamment de manière à nuire ou gêner diverses opérations, dont celles de déneigement.

Cette interdiction est inscrite dans le Code de la sécurité routière aux articles suivants :

Art. 382 – Sauf en cas de nécessité, nul ne peut immobiliser un véhicule routier de manière à rendre une signalisation inefficace, à gêner la circulation, l'exécution de travaux ou l'entretien du chemin ou à entraver l'accès à une propriété.

Art. 500 – Nul ne peut, sans y être autorisé légalement, occuper la chaussée, l'accotement, une autre partie de l'emprise ou les abords d'un chemin public ou y placer un véhicule ou un obstacle, de manière à entraver la circulation des véhicules routiers sur ce chemin ou l'accès à un tel chemin.

Les patrouilleurs veilleront à ce que la réglementation soit respectée au besoin. **Rappelons qu'un véhicule pris en infraction sera remorqué aux frais du propriétaire et qu'il s'agit d'une amende de 300 \$.**

-30-

Sûreté du Québec
District Côte-Nord- Saguenay-Lac-Saint-Jean
418 549-5725
www.sq.gouv.qc.ca

Quelques conseils de sécurité pour la conduite hivernale (Source : Transports Québec)

- Planifier vos déplacements en contactant le service téléphonique gratuit **Québec 511 Info Transports** ou visitez le www.quebec511.gouv.qc.ca.
- Vérifiez l'état général de votre voiture (système de chauffage et de dégivrage, fonctionnement des essuie-glaces, niveau de lave-glace, freins, etc.).
- Ayez, dans votre voiture, une trousse de secours pour faire face aux imprévus.
- Équipez votre véhicule de pneus d'hiver en bon état et vérifiez la pression des pneus à chaque mois.
- Déneigez bien votre voiture et déglacez vos vitres.
- Réduisez votre vitesse.
- Prévoyez plus de temps pour vos déplacements.
- Gardez plus de distance avec les autres véhicules.
- Ne dépassez pas les véhicules de déneigement ; c'est une manœuvre risquée et on ne connaît pas les conditions qui prévalent devant eux.
- En cas de conditions critiques, reportez vos déplacements.



En hiver... adaptez votre conduite aux conditions météorologiques et routières !

Jonquière
3950, boulevard Harvey, RC 03
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7872
Télécopieur : 418 695-7875
www.securitepublique.gouv.qc.ca

Baie-Comeau
625, boulevard Laffèche, bureau 1.807
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 295-4903
Télécopieur : 418 295-4092
www.securitepublique.gouv.qc.ca

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

Activités :

◆ Début : Le mardi 17 janvier

Date du déjeuner :

- Le dimanche : 15 janvier 2017
de 8 h 30 à 11 h 30



MILLE FOIS MERCI à tous les bénévoles qui participent de près ou de loin à l'organisation de nos nombreux déjeuners et lors des soirées. Un **GRAND MERCI** aussi à vous tous qui se joignez à nous lors de ces événements.





Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.

Nous serons fermés du 26 décembre au 9 janvier 2017 inclusivement. De retour le lundi 16 janvier 2017. Joyeux Noël à tous !



Le comité de la bibliothèque municipale

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour ! Ici la maison des jeunes le S.Q.U.A.T ! Eh oui, déjà rendu en décembre mais, le froid et la neige ne nous empêchent pas d'être actifs. **La dernière soirée de la maison des jeunes sera le 16 décembre 2016 et nous rouvrirons le lundi 16 janvier 2017.**



Nous avons déjà hâte de vous revoir, mais profitez de ces beaux congés pour vous amuser, pour ronfler tard le matin, pour aller voir vos familles et leur dire fort que vous les aimez, et remplissez votre tête de beaux souvenirs.

La boutique Recy-Création de la maison des jeunes fonctionne à plein régime et je voudrais remercier tous

ceux qui nous ont fait dons de jeans, de chemises pour la confection de nos sacs en jeans en bandoulière. Nous prenons aussi les jupes en jeans et autres, les pyjamas, les ceintures, des tissus, des boutons et si vous avez des « patches » nous les acceptons aussi. Bref, nous faisons plein de choses avec les matières recyclées. Si vous avez ça et que vous ne les utilisez plus, nous, nous saurons quoi faire avec ce matériel.

N'oubliez pas que pendant le temps des fêtes, je répondrai quand même à vos questions concernant les sacs, et nous continuerons à en fabriquer pour les commandes, même si la maison des jeunes est fermée. Vous pouvez communiquer avec moi par texto ou encore par téléphone au 418-297-6271.

N'oubliez pas les jeunes font de superbes dessins. Nous pouvons les colorier et ensuite vous pouvez les encadrer, je vous mets ici quelques modèles de dessins qu'ils ont faits.



Nous testerons bientôt un liquide spécial qui permettra de faire imprimer sur des tissus blancs des dessins qui pourront être mis sur vos sacs. Nos jeunes sont là pour réaliser ces magnifiques dessins.

Madame Madeleine Ross a fait une entrevue à la radio de Radio-Canada sur notre super projet de sacs et dessins. Qui sait ! Peut-être notre petite entreprise deviendra grande ! La vente de nos

produits servira comme moyen d'autofinancement pour notre maison des jeunes.

Alors nous vous souhaitons des belles vacances, beaucoup de plaisir, du repos et beaucoup d'amour !! XXXXXXXX



CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux
de Manicouagan

HORAIRE DURANT LA PERIODE DES FETES

Veillez prendre note que le 27 décembre et le 3 janvier inclusivement, il n'y aura pas de prises de sang ainsi que des soins de santé courants à Pointe-aux-Outardes. De retour le **mardi 10 janvier, avec l'horaire normal.**

Pour une urgence durant cette période, présentez-vous à l'hôpital ou pour toute information, vous pouvez toujours appeler à la ligne d'info-santé au 811.



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

Le jeudi 29 décembre à 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 5 000,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte bleu 250,00 \$

2-tour en **T** **L** barre du haut ou du bas, carte orange 350,00 \$

3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte verte 250,00 \$

4-tour du FREE, carte jaune 400,00 \$

Bonanza : 2 bingos sur la même carte 500,00 \$

Pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte rose 250,00 \$

6-tour en X, carte grise 450,00 \$

7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte olive 250,00 \$

8-tour, carte pleine, carte brune 1 500,00 \$

2^e carte pleine 800,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi** et du lundi au mercredi : 8 h 30 à 16 h, et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 29. Nos coordonnées : 418 567-2650, directiontvrp@videotron.ca

Cartes en vente à : Chute-aux-Outardes (Télévision Régionale de la Péninsule)

Pointe-Lebel : (Dépanneur MIMI et chez Mme Suzanne Imbeault, 155, 4e rue, Parc Langlois)

Pointe-aux-Outardes : (Dépanneur Fanatik)

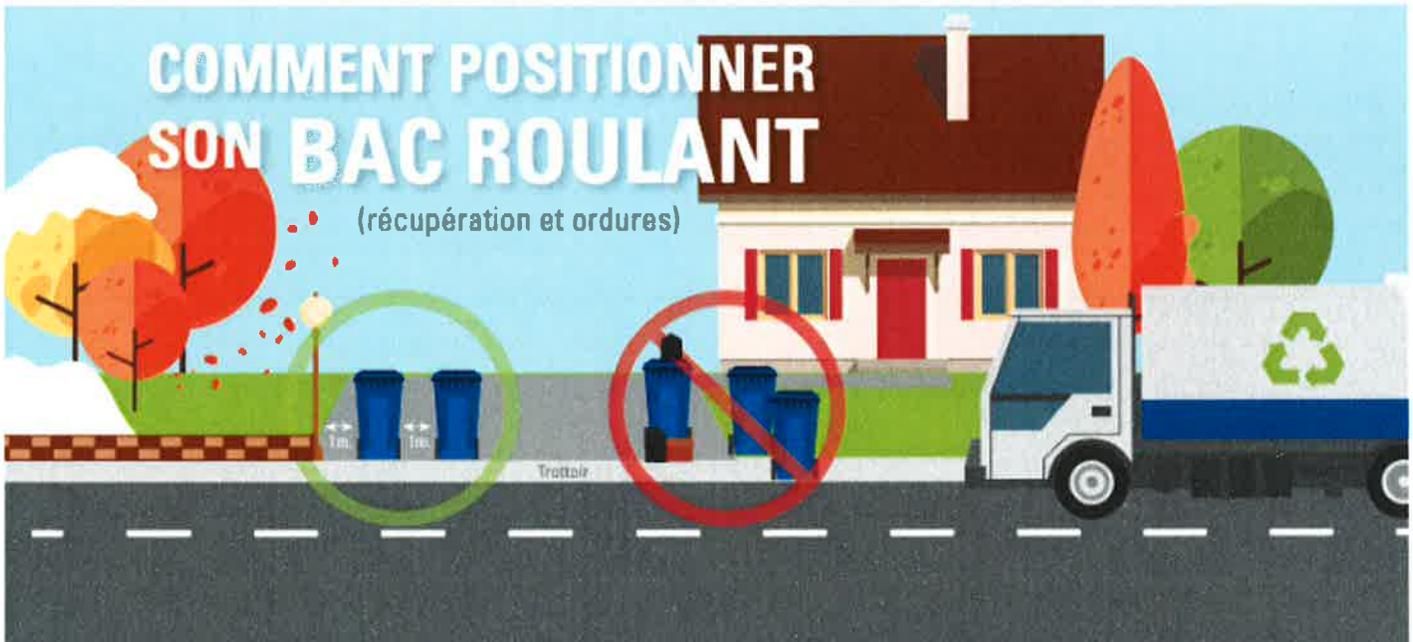
Ragueneau : (Dépanneur GL)

DESSIN À COLORIER

Disney
LA
REINE
DES
NEIGES



© Disney



5 RÈGLES À SUIVRE

- 1- Couvercle fermé et aucun objet sur le bac
- 2- Roues orientées vers la résidence

- 3- Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée
- 4- Aucune matière à côté du bac
- 5- Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité



Pour information : 418 589-4557
Regiemanicouagan.qc.ca
info@regiemanicouagan.ca



**VOUS AVEZ REÇU
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,
LE CALENDRIER 2017 !!**

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé: 24, 25, 26, 31 décembre et 1^{er}, 2 janvier

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.



Pointe-aux-Outardes, le 20 décembre 2016